



LIYANNAJ KONT PWOFITASYON

DECLARATION DU LKP RELATIVE A LA HAUSSE DES CARBURANTS

La sollicitation de l'ANACT par le Ministère des DOM relève de la démagogie.

Depuis Décembre 2008, les Guadeloupéens, rassemblés autour du LKP, n'ont cessé de dénoncer la pwofitasyon en cours dans notre pays et notamment autour de la question des prix des carburants.

Pendant longtemps, les compagnies pétrolières, la Raffinerie des Antilles, l'Etat, ont laissé entendre que l'approvisionnement de la Guadeloupe en carburants provenait d'Europe (Brent) ; documents douaniers à l'appui, il n'en est rien. Et bien évidemment, les mêmes nous disent que ce scénario ne peut pas nous garantir un approvisionnement permanent en carburant.

La Raffinerie des Antilles fournit à la Guadeloupe 30% de sa consommation en carburant. Mais alors d'où provient les 70% directement achetés en produits finis déjà raffinés ?

Tout simplement du Venezuela, de Trinidad et Tobago, et des Iles Vierges Américaines alors que les mêmes prétendent qu'il n'y a pas dans la Caraïbe de carburants aux normes européennes.

Alors, d'où provient le carburant que nous utilisons aujourd'hui dans nos véhicules ? Ola yo ka pan-y ?

Différents rapports et non des moindres (Autorité de la Concurrence, Rapport OLLIER, CESR...) mettent en exergue l'opacité qui existe tant en matière de fixation des prix et d'approvisionnement du marché Guadeloupéen que dans le monopole de Total.

Et pourtant, rien n'a été fait, les pwofitan sévissent toujours malgré leurs soi-disant états généraux et comité interministériel pour l'outre-mer.

Aussi, malgré les rapports d'experts et de parlementaires, malgré le protocole du 04 mars, ils veulent nous ramener au point de départ. C'est là l'objectif poursuivi par Mme PENCHARD dont l'ANACT est le bras armé. **Yo péké kouyonné nou.**

M. Sarkozy a annoncé une réforme de l'observatoire des prix le 06 novembre 2009, rien n'a changé, le Préfet fixe les prix décidés par les compagnies pétrolières et les Guadeloupéens paient.

Désormais, nous le savons tous :

- Des autorisations ont été données par l'Etat français aux compagnies pétrolières pour stocker des carburants dans les îles anglophones de la Caraïbe, au mépris de dispositions commerciales et douanières.
- Le Ministère du Budget garantit à la SARA une marge bénéficiaire annuelle alors que c'est une entreprise privée, et cela en vertu d'un accord secret.
- La Guadeloupe exporte même du carburant vers l'Europe.

- Aucune sanction n'ait été prise à l'encontre des pwofitan par l'Autorité de la Concurrence malgré les dérives et escroqueries.
- Total a investi pour plus de 20 milliards d'euros dans des installations pétrolières au Venezuela.
- Une nouvelle raffinerie flambant neuve est en construction en Guyane Hollandaise.
- La Raffinerie des Antilles nous vend depuis tantôt les 70% de notre consommation achetée en produits finis aux prix le plus bas, dans la Caraïbe même, aux coûts de production de la Raffinerie.

LKP DENONCE UN SYSTEME MAFIEUX SAVAMMENT ORGANISE PAR LES COMPAGNIES PETROLIERES AVEC LA COMPLICITE DE L'ETAT, ET CELA AU DETRIMENT DES GUADELOUPEENS.

LKP DENONCE CETTE MASCARADE QUE CONSTITUE LA REUNION DE L'OBSERVATOIRE DES PRIX LAISSANT CROIRE A UNE QUELCONQUE CONSULTATION ALORS QUE LES DECISIONS SONT DEJA PRISES.

LKP DENONCE CETTE REUNION EN CATIMINI CONVOQUEE « AUJOURD'HUI POUR DEMAIN ».

LKP CONTINUE LA LUTTE ET REAFFIRME SES EXIGENCES, NOTAMMENT :

- **le reversement de toutes les sommes abusivement perçues par la Raffinerie des Antilles et les Collectivités dans un fonds destiné à la Formation et à l'Emploi des Jeunes et à l'organisation d'un véritable service public des transports de passagers ;**
-
- **la création d'un véritable service public d'approvisionnement et de distribution des carburants, garantissant la transparence dans la formation des prix et le circuit d'approvisionnement, la qualité et l'accès à un carburant au meilleur coût ;**
- **l'annulation des augmentations des prix du carburant ;**
- **la restitution des 94 millions versés par le Ministère des DOM à la Raffinerie des Antilles, sous prétexte d'un manque à gagner ;**
- **la collecte des taxes sur le volume réel de carburants livrés aux distributeurs (prise en compte de l'effet température dans la structure des prix du carburant) ;**
- **la réunion de la commission de suivi prévu à l'article 165 de l'accord du 04 mars 2009 afin de faire le point sur les dossiers en cours et examiner les autres chantiers à traiter.**

Wi, les problématiques du prix des carburants relèvent d'une escroquerie dont les acteurs bénéficient du soutien de l'Etat en personne, et nous LKP ne saurons servir de caution ou d'alibi pour quelque décision que ce soit, à qui que ce soit.

KONBA LA KA KONTINYE – ANNOU SANBLE.

LKP
Lapwent, 13/07/10